

Une baisse du chômage dans les deux tiers des zones d'emploi normandes au deuxième trimestre 2017

Au deuxième trimestre 2017, le taux de chômage en Normandie s'élève à 9,5 % de la population active. Il est toujours en repli par rapport au trimestre précédent, poursuivant un recul entamé un an plus tôt. Les deux tiers des zones d'emploi normandes suivent cette tendance baissière. À la mi-année, l'Eure et la Seine-Maritime restent les deux départements de Normandie les plus touchés par le chômage.

Laura Le Mains

Au deuxième trimestre 2017, le taux de chômage en Normandie s'établit à 9,5 %, en repli de 0,1 point par rapport au trimestre précédent. Il reste légèrement supérieur au taux de chômage métropolitain (9,2 %, en repli de 0,1 point), faisant de la Normandie la cinquième région la plus touchée par le chômage, sur les 13 régions métropolitaines.

Le département de la Seine-Maritime enregistre, avec 10,6 %, le taux de chômage le plus élevé. À l'inverse, le département de la Manche est le moins touché (7,5 %). Le taux de chômage moyen au niveau de la région masque de nombreuses disparités entre les zones d'emploi. La zone d'emploi d'Avranches est celle qui souffre le moins du chômage (6,3 %, *figure 1*), contrairement à celle du Havre (12,0 %). Globalement, les taux de chômage des zones d'emploi de l'ouest ne dépassent pas la moyenne métropolitaine à l'inverse de celles de l'est.

Sur un trimestre, un chômage légèrement en repli

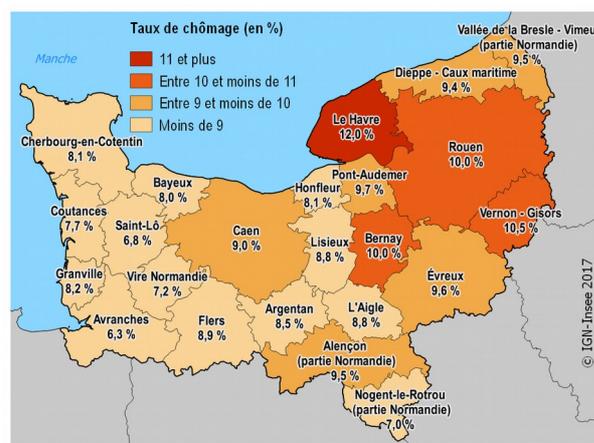
Entre le premier et le deuxième trimestre 2017, le chômage baisse légèrement dans tous les départements normands, à l'exception de l'Orne, où il reste stable. Le repli est plus prononcé dans le département de la Manche (-0,2 point, *figure 2*) que dans ceux du Calvados, de l'Eure et de la Seine-Maritime (-0,1 point).

Les deux tiers des zones d'emploi normandes suivent cette tendance baissière (entre -0,3 et -0,1 point, *figure 3*). Mais,

dans les zones d'emploi de Saint-Lô, Vire Normandie, Argentan et Évreux, le chômage ne varie pas et celles du Havre et de Flers connaissent une hausse de 0,1 point.

1 L'est de la Normandie, toujours plus touché par le chômage

Taux de chômage au 2^e trimestre 2017 selon la zone d'emploi (données corrigées des variations saisonnières)



Source : Insee, estimations du taux de chômage

2 Tendance générale au recul du chômage en Normandie

Taux de chômage trimestriels et évolutions (données corrigées des variations saisonnières)

	Taux de chômage (en %)			Variation (en points) entre le 2 ^e trimestre 2017 et :	
	2 ^e trimestre 2017	1 ^{er} trimestre 2017	2 ^e trimestre 2016	le trimestre précédent	le 2 ^e trimestre 2016
Eure	9,7	9,8	10,2	-0,1	-0,5
Seine-Maritime	10,6	10,7	11,2	-0,1	-0,6
Calvados	8,8	8,9	9,3	-0,1	-0,5
Manche	7,5	7,7	8	-0,2	-0,5
Orne	8,7	8,8	9,2	-0,1	-0,5
Normandie	9,5	9,6	10	-0,1	-0,5
France métropolitaine	9,2	9,3	9,6	-0,1	-0,4

Source : Insee, estimations du taux de chômage

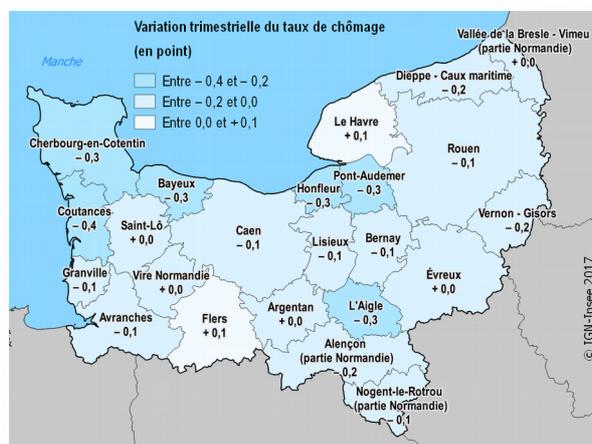
Un recul du chômage sur un an pour la quasi-totalité des zones d'emploi normandes

Sur un an (entre le deuxième trimestre 2016 et le deuxième trimestre 2017), le chômage recule de 0,5 point en Normandie. Ce recul est légèrement plus élevé que celui constaté sur l'ensemble du territoire métropolitain (-0,4 point). En Normandie, cette amélioration est la plus prononcée dans le département de la Seine-Maritime (-0,6 point).

Ce repli du chômage se retrouve aussi dans la quasi-totalité des zones d'emploi, en particulier dans celles de Bernay et Pont-Audemer où il est le plus significatif (-1,0 point chacune). Il est moins important dans les zones d'emploi d'Avranches, Granville et Alençon (-0,3 point). Malgré une diminution de 0,5 point du taux de chômage, la zone d'emploi du Havre reste la plus touchée par le chômage au sein de la Normandie. De plus, après avoir diminué chaque trimestre depuis début 2016, le chômage y augmente à nouveau au deuxième trimestre 2017. ■

3 Une diminution du chômage dans la grande majorité des zones d'emploi normandes

Variation du taux de chômage entre le premier trimestre 2017 et le deuxième trimestre 2017 selon la zone d'emploi (données corrigées des variations saisonnières)



Source : Insee, estimations du taux de chômage

Définitions

Le **taux de chômage** est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs).

Une **zone d'emploi** est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts.

Insee Normandie

5, rue Bloch
BP 95137
14024 CAEN Cedex

Directeur de la publication :
Daniel Brondel

Rédactrice en chef :
Maryse Cadalanu

Attachée de presse :
Carole Joselier
Tél : 02.35.52.49.17

Crédit photo : ©H. Sentucq-panoram-art.com

ISSN : 2493-7339

@Insee 2017

Pour en savoir plus :

- Insee Flash n°44 : « La diminution du chômage se poursuit au premier trimestre 2017 en Normandie » (2017, juillet) 2p.
- Insee Conjoncture Normandie n°9 : « L'amélioration se poursuit en Normandie au 1^{er} trimestre 2017 » (2017, juillet) 4p.



Insee
Mesurer pour comprendre